

Mohammed H. BENKHEIRA, *L'amour de la Loi. Essai sur la normativité en Islam*. PUF, Paris, 1997. 13,5 × 21,5 cm, 408 p.

À partir de l'interrogation qui ouvre son ouvrage — « Pourquoi toutes ces femmes voilées et ces hommes barbus ? » —, M. Benkheira se propose de « retrouver l'unité anthropologique d'une culture », en analysant les productions écrites, aussi bien fondatrices que contemporaines. Et ce, non pas avec les outils de l'anthropologie classique, celle dont font usage les « professionnels », mais à l'aide de concepts empruntés à la psychanalyse, suivant en cela P. Legendre, dont il cite les travaux en maintes occasions.

Les paragraphes initiaux d'une première partie intitulée *Politique du corps*, s'attachent à justifier certains choix opérés par l'auteur — qui, par exemple, préfère fondamentalisme à islamisme —, et à dégager quelques-unes des notions qui structurent ce dernier. Ainsi souligne-t-il le caractère « total » qu'y prennent la religion, l'absence d'autonomie du religieux et du politique, la revendication d'une religion valable pour tous et son corollaire, l'obéissance.

Dans le même temps, M. Benkheira se situe clairement dans le débat, endosse la « nécessité vitale de l'interdit et de la ritualité », et s'en prend avec quelque vigueur à ceux qu'il nomme les « modernistes » — pour lesquels, à le suivre, « être moderne signifie que tout interdit serait désormais caduc » —, ce qui, faut-il le préciser, n'autorise en aucune façon à le compter dans les rangs de ceux qui constituent son objet d'étude.

Puis l'auteur dégage la signification du voile — revendiqué par les fondamentalistes — dont il conserve la dénomination arabe de *hijāb*. Il y voit l'instrument d'une identité qui se construit contre un Occident jugé envahissant, mais aussi « l'expression et le résultat d'une grave crise de l'islam comme système normatif » et, pour finir, « la Loi devenue habit », une Loi qui colle à la peau, adhère au corps.

Dans un second chapitre, l'auteur rappelle le glissement sémantique qu'à connu le terme *hijāb*, depuis le Coran où il désigne un rideau, jusqu'à ses acceptations les plus récentes. Puis, à partir des obligations et interdits qui en sous-tendent l'usage, l'auteur fait apparaître le véritable enjeu de l'institution : le rejet d'une altérité radicale dont il retrouve des équivalents dans l'obsession de la pureté — celle des orifices corporels mais aussi du sang —, ou encore dans les restrictions apportées par le *fiqh* à l'exogamie. Il pose alors une équivalence entre prohibition de l'inceste et obligation du voile, sur laquelle il reviendra ultérieurement.

De ce que l'auteur dit ensuite, à propos de la pilosité et de l'injonction faite aux hommes de porter la barbe, je ne retiendrai ici que ce qui peut en faire un équivalent du *hijāb* : la quête de la ressemblance, face aux non-musulmans, et la marque de la différence entre les sexes qui est au fondement de l'islam. Voile et barbe sont alors, à suivre l'auteur, en ce qu'ils rendent manifeste la sexuation de ceux qui les portent, l'inscription du manque sur le corps, et témoignent du renoncement de chacun d'eux à « s'identifier au tout ».

Le troisième chapitre, intitulé *L'œil, miroir du cœur*, traite de ce que l'auteur nomme la « police des sens », soit un ensemble de règles et de prescriptions de conduites édictées par le Coran et ses exégèses. Des règles qui ont trait au corps, à sa parure aussi bien qu'à sa

nudité, et auxquelles doivent se plier les croyants, singulièrement les femmes, ce que ne manque pas de souligner M. Benkheira. Car, dans une telle logique, la femme est, dit-il encore, « la cause de la naissance des appétits interdits chez les hommes ». Il oppose alors, dans un paragraphe qui me paraît être à la fois de première importance et problématique, le discours manifeste des juristes, celui que retient « un féminisme à bon marché », selon lequel « le *hijāb* et toutes les règles qui en découlent » s'enracinent « dans la croyance que la femme est inférieure à l'homme », à un discours inconscient, où s'élabore l'image d'une *femme phallique* (p. 146-147). Mais, aux yeux de l'auteur, une telle image suppose une inversion de la position occupée par chacun des sexes dans le discours conscient : seule la sexualité féminine y est véritablement active, tandis que l'homme n'est plus qu'une victime innocente. Le voile serait alors ce qui rétablit la castration de la femme et replace les sexes dans un ordre conforme aux desseins de Dieu. Mais ne pourrait-on, au contraire, envisager l'hypothèse d'un voile dont le rôle serait de soustraire au regard, de laisser croire que cet organe sexuel masculin dont le fantasme l'a pourvu subsiste sur le corps féminin, et ainsi de soutenir cette représentation inconsciente ? Un voile qui serait l'instrument et le signe du déni de la castration, à l'opposé donc de ce qu'en fait l'auteur ?

Puis M. Benkheira cite longuement et analyse les écrits d'un certain nombre de fundamentalistes contemporains. Des écrits dans lesquels sont détaillées à loisir les règles devant présider au choix du vêtement comme au port de bijoux ou de parfums, de même que s'y élaborent des représentations qui situent la femme à la fois du côté de la nature et d'une séduction doublée de ruse, ainsi que d'une complémentarité vis-à-vis de l'homme — en réfutation de l'argument féministe de la différence.

Dans le même temps, il remet au travail son hypothèse d'une femme phallique, ici envisagée sous le vocable de *majesté*, une femme qui n'est autre, au même titre que le souverain, la Kaaba ou Dieu, qu'une représentation de ce qu'il nomme l'Objet absolu. Le *hijāb* intervient alors, non plus pour signifier la castration, mais pour « faire obstacle à la poussée incestueuse », au désir de coller au Tout, un désir qu'il pose comme synonyme de l'amour de la Loi.

La seconde partie de l'ouvrage, intitulée *Logique de l'interdit*, s'ouvre sur le constat qu'il n'existe pas, en arabe, de mot nommant l'« inceste », mais qu'il s'en trouve un pour désigner le « parent prohibé », et un autre, *zinā* qui offre quelques difficultés de traduction, et pour lequel l'auteur privilégie celle de « coït illicite ». Il va alors s'attacher à montrer, non pas que le *zinā* égale l'inceste, mais que c'est au cœur de cette problématique du « coït illicite » que l'inceste fait irruption, dans la culture arabe. Pour ce faire, il convoque les concepts de la psychanalyse — pour laquelle l'interdit de l'inceste n'est autre qu'un processus de séparation, de différenciation qui rend possible l'accès au symbolique — tout en en rejetant ce qu'il nomme le « sacro-saint triangle œdipien ».

De l'analyse détaillée, faite par M. Benkheira, de la notion de *zinā* telle qu'elle se présente chez les juristes musulmans, je ne retiendrai que quelques points : si le mariage place celui qui en a suivi le rite dans un état particulier et irréversible, nommé *muḥṣan*, c'est qu'il est une « transgression rituelle » de la limite entre les sexes, tandis que le *zinā* en est un franchissement sans règle, qui brise le tabou. Or la femme prohibée est assimilée à la mère, ce que l'auteur

éclaire en ayant recours tant à une antique formule de répudiation qu'à des cas disputés par des oulémas. Le *zinā* se déchiffre alors, en toute logique, comme une transgression de l'interdit de l'inceste.

Le dernier chapitre est, quant à lui, centré sur le père et sur la codification de la filiation paternelle opérée par les juristes. On en retiendra ici le rejet total, de leur part, de la filiation naturelle et la nécessité de son inscription dans la Loi, à travers le rituel du mariage. Mais il y est aussi question de la mère, une mère qui semble faire retour, dans ces lignes, à la manière d'un refoulé, et dont l'auteur nous dit qu'elle est « dans un rapport d'image avec Dieu ». Une mère divinisée, dont on peut se demander si elle n'a pas pour effet d'évincer le père, entendu comme fonction de séparation. Une fonction que l'auteur assigne, on l'a vu, au *hijāb*. Mais peut-il suffire à « faire obstacle à la poussée incestueuse » ?

Le livre de M. Benkheira est d'une grande densité. Seules quelques-unes des voies qu'il propose ont pu être envisagées dans ce compte rendu. Il en existe d'autres qui, toutes, suscitent à la fois intérêt et discussion. Un intérêt d'autant plus grand qu'il renvoie à une réalité sociale en pleine effervescence, mais aussi, souvent, douloureuse.

Aline TAUZIN
(CNRS, Amiens)

Yamina BENGUIGUI, *Femmes d'islam*. Paris, Albin Michel, 1996. 186 p.

L'aventure filmique engagée par Yamina Benguigui, sous le titre *Femmes d'islam* a emporté l'adhésion unanime du public, des critiques, et lui a valu le succès international par l'attribution de nombreux prix. Cette aventure documentaire filmée s'achève par la publication du présent ouvrage. Ici, le souci de l'auteur est de rendre hommage par l'écriture, à quelques-unes de ces femmes, témoins et victimes du carcan de la ségrégation religieuse, ethnique et culturelle en terre d'islam, afin de fixer la gravité et l'importance de leurs messages que des images fugaces et des visages entraperçus dans la série télévisée auraient pu laisser échapper.

Cet ouvrage composé de témoignages uniques et d'une rare vérité se situe, certes, en dehors du champ scientifique, mais n'en constitue pas moins une source pour l'histoire immédiate qui, à travers des récits de vies, dresse un terrible constat de la condition des femmes musulmanes dans certaines régions du monde islamique, en proie ou non à la fureur intégriste. Cette dernière constatation rend d'ailleurs le propos plus complexe, en révélant différents visages de femmes soumises ou rebelles, en exact miroir de cet islam contemporain, lui-même multiple dans ses différentes facettes. Ce qui frappe à la lecture de ce livre, c'est la détresse de ces femmes à la recherche d'un équilibre physique, psychique et intellectuel harmonieux, en quête d'une identité féminine encore floue et imprécise et qui ne semble pas aller de soi. Ce qui les rassemble toutes, c'est ici la possibilité qui leur est offerte de transgresser le tabou du non-dit, en brisant le mur du silence, qu'elles soient réfugiées ou non derrière le voile ou derrière une idéologie libérale, traditionnelle, conservatrice, démocratique, fanatique ou extrémiste. Victimes